

Le Journal des décideurs **L'économiste** du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Parakou/Montée des eaux

L'état d'urgence signalé !

Les eaux montent de plus en plus sur le fleuve Okpara. Située sur l'axe Paakou-Kabo, cette étendue d'eau déborde à chaque saison des pluies, causant plusieurs dommages. Les populations riveraines et les usagers de la route commencent bien évidemment par ... (Page 11)

TICAD-8

Le Japon annonce 30 milliards de dollars d'investissements en Afrique sur trois ans

Malgré des engagements financiers plus modestes, le Japon cherche à se démarquer de son puissant rival ... (Page 06)



Développement de l'esprit d'entreprise/label EMPRETEC (Page 03)

Le CePEPE et la CCI-Bénin outillent 25 CEO



Conférence information, bibliothèques, archives (CIBA)/2ème édition (Page 11)

La gouvernance du numérique occupe les archivistes et bibliothécaires

Activités bancaires dans l'Uemoa

Progression de 1 084 milliards Fcfa du total bilan des banques béninoises en 2021

La commission bancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) a rendu public son rapport annuel ... (Page 02)

Aliments insalubres

110 milliards USD de pertes en productivité

On estime que 600 millions de personnes, soit près d'une sur 10 dans le monde, tombent malade chaque année ou développent une maladie ... (Page 04)

Sécheresse en Chine

Les cultures de riz et de blé mises à rude épreuve

La sécheresse sévère qui sévit en Chine et qui met les cultures du blé et du riz à rude épreuve devrait forcer ce géant économique asiatique à augmenter l'importation de ... (Page 04)

Voyage touristique au Togo

Nicolas Ago et son groupe visitent Tado, l'origine des Adja

Un peuple sans histoire est un monde sans âme, disait Alain Foka. Ainsi se fondant sur cette citation, le groupe "Tado : nos origines" de Honton ... (Page 11)

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances

Azalaï Hôtel - Cotonou ☆ **1er FORUM DE L'ECONOMISTE** ☆ 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central : Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne

Au Programme : Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinctions de partenaires



(+229) 97096417 / (+229) 60917800 / www.leconomistebenin.com

Activités bancaires dans l'Uemoa

Progression de 1 084 milliards Fcfa du total bilan des banques béninoises en 2021

La commission bancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) a rendu public son rapport annuel 2021. Selon le rapport, au Bénin, le total du bilan des banques en activités est de 5 330,8 milliards FCFA.



• Abdul Wahab ADO

D'importants progrès ont été enregistrés en 2021 au niveau du système bancaire au Bénin et dans les autres pays de l'Union. Selon le rapport de la commission bancaire, le total du bilan des établissements de crédit est de 5 330,8, milliards FCFA au Bénin ; 8 016,9 au Burkina ; 18 657,0 milliards FCFA en Côte d'Ivoire ; 381,5 milliards FCFA en Guinée-Bissau ; 6 421,4 milliards FCFA au Mali ; 2 258,8 milliards FCFA au Niger ; 10 343,7 milliards FCFA au Sénégal et de 3 945,9 milliards FCFA au Togo. Le total du bilan des établissements de crédit de l'UMOA a progressé, en rythme annuel, de 8 087,1 milliards (+17,1%) pour atteindre 55 356,0 milliards au 31 décembre 2021 selon le rapport de la commission. Cette évolution a été enregistrée sur toutes les places bancaires

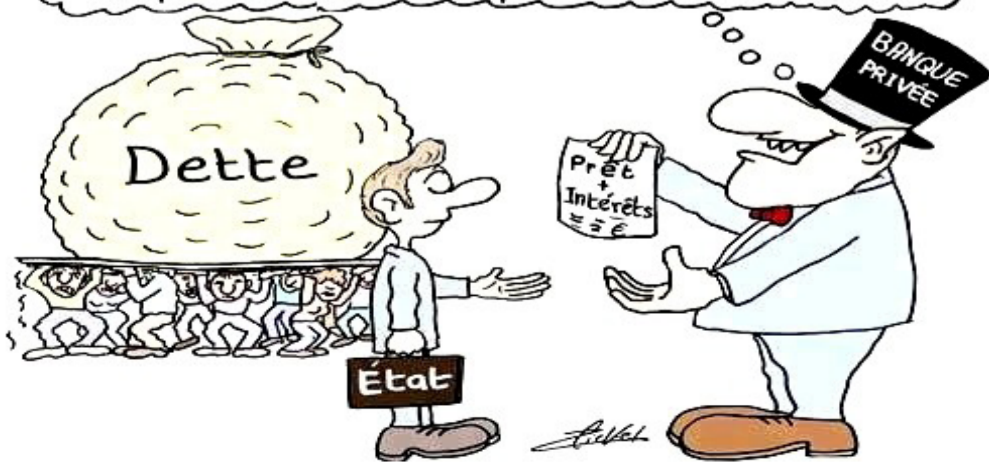
de l'UMOA, en l'occurrence en Côte d'Ivoire (+2 623 milliards ; +16,4%), au Sénégal (+1 423 milliards ; +16,0%), au Burkina (+1 383 milliards ; +20,9%), au Bénin (+1 084 milliards ; +25,5%), au Mali (+794 milliards ; +14,1%), au Togo (+492 milliards ; +14,3%), au Niger (+249 milliards ; +12,4%) et en Guinée Bissau (+39 milliards ; +11,3%). Le nombre d'implantations (agences, bureaux et points de vente) a augmenté de 270 unités en 2021, soit de +7,4%, pour atteindre 3 930. Le nombre de GAB s'est accru de 130 unités, soit 3,5% pour s'établir à 3 801. Il faut préciser qu'au 31 décembre 2021, 1545 établissements de crédit, soit 131 banques et 23 établissements financiers à caractère bancaire, étaient en activité dans l'Umoa. A cette date, 26 banques étaient inscrites sur la liste des établissements bancaires d'importance systématique (EBIS6) au plan national. Au 31 décembre 2021, les effectifs du personnel du secteur bancaire ont connu une hausse de 2 280 postes (+7,2%) par rapport à fin 2020 pour ressortir à 34 142 agents, en liaison avec l'expansion du réseau bancaire et le démarrage des activités de nouveaux établissements. L'effectif du personnel « cadres » représente 39,0% des emplois contre 40,7% en 2020. Le nombre de comptes bancaires détenus dans les livres des établissements de crédit a également enregistré une croissance de 20,0% pour s'établir à 17 420 485 à fin 2021. Les comptes de particuliers ont crû de 20,5% pour atteindre 16 313 681. Ceux détenus par les personnes morales s'élèvent à 1 106 804, soit une augmentation de 13,0%.

caires d'importance systématique (EBIS6) au plan national. Au 31 décembre 2021, les effectifs du personnel du secteur bancaire ont connu une hausse de 2 280 postes (+7,2%) par rapport à fin 2020 pour ressortir à 34 142 agents, en liaison avec l'expansion du réseau bancaire et le démarrage des activités de nouveaux établissements. L'effectif du personnel « cadres » représente 39,0% des emplois contre 40,7% en 2020. Le nombre de comptes bancaires détenus dans les livres des établissements de crédit a également enregistré une croissance de 20,0% pour s'établir à 17 420 485 à fin 2021. Les comptes de particuliers ont crû de 20,5% pour atteindre 16 313 681. Ceux détenus par les personnes morales s'élèvent à 1 106 804, soit une augmentation de 13,0%.

Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



AUX DECIDEURS...

De l'oxygène pour le Trésor en novembre

Lorsque l'international journaliste Alain Foka s'obstine à soutenir que les élections en Afrique sont très onéreuses, il n'y a qu'à considérer l'exemple du Bénin pour s'en convaincre. Dans le cadre du renouvellement du parlement unicaméral, comptant désormais 109 députés aux termes de l'article 144 du Code électoral, les seuils des frais de campagne par candidat titulaire ont été revalorisés. Ainsi, l'article 173 dispose : « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire aux élections législatives est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale ». L'article 97 du Code électoral fixe ce montant à 30.000.000F CFA. Les 5% du cautionnement sur les 30.000.000F donnent 1,5 million par candidat titulaire. Ainsi pour la liste des 109 candidats titulaires aux élections législatives, chaque parti politique devra déboursier 1,5 million x 109. Le résultat donne 163,5 millions de francs CFA pour le cautionnement par liste de candidatures. Le nombre de partis politiques légalement constitués est de 16. En supposant qu'une dizaine de partis politiques participeront à cette élection du 8 janvier 2023, le trésor public encaissera 1.635.000.000FCFA. D'après l'article 168 du Code électoral, « Cinquante (50) jours avant l'ouverture de la campagne électorale, les candidats titulaires et suppléants présentent une déclaration en double exemplaire, revêtue de leurs signatures et portant l'engagement que tous les candidats et leurs suppléants remplissent les conditions d'éligibilité prévues au titre II du présent livre ». Le dossier ainsi constitué n'est recevable par la CENA que s'il comporte entre autres et selon l'article 41 du Code électoral, la « quittance de versement, au Trésor public, du cautionnement prévu pour l'élection concernée ». Et 50 jours avant l'ouverture de la campagne électorale affiche le 3 novembre 2022. Ce cautionnement représente une bouffée d'oxygène pour le trésor public lorsqu'on sait qu'en fin d'année, les caisses de l'Etat sont tendues.

Dans le précédent Code électoral, chaque candidat titulaire aux élections législatives devrait payer 100.000F CFA pour le cautionnement, soit 8,300 millions de francs CFA pour la liste. Aujourd'hui qu'il faut payer 1,5 million de francs de cautionnement par candidat, cela représente 15 fois le montant du cautionnement par candidat comparativement aux élections de 2015 et 2019. Pour les partis politiques qui ne bénéficient pas encore du financement public, alors qu'ils remplissent l'essentiel des conditions, c'est de la mer à boire. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité en privilégiant les dépenses les plus utiles. Car, il leur sera difficile dans une compétition où l'argent règne légalement en maître de rivaliser avec les autres partis qui profitent de la manne publique.

Après les cautionnements, l'économie sera dynamisée avec les autres dépenses électorales dont le plafond pour chaque candidat titulaire est de 30.000.000 FCFA. Mais la perspective d'une dynamique accrue de l'économie béninoise entre décembre 2022 et janvier 2023 dépendra aussi de la large participation aux élections des partis qui le désirent et qui remplissent les conditions. Car, par liste de candidatures, chaque parti déboursera théoriquement plus de 5 milliards de francs ; soit une cinquantaine de milliards de francs pour une participation étendue à 10 partis politiques.

Il est à souligner qu'en plus de ces fonds émanant des partis politiques qui participent au financement des dépenses électorales conformément aux dispositions du Code électoral, l'Etat, dans son rôle régalién financera les dépenses liées à la confection des listes électorales, à la sécurité du scrutin, aux frais de mission des personnels électoraux...

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

News : La dette du Nigéria envers la Banque Mondiale atteint plus de 13 milliards de dollars

Le Nigeria s'est endetté auprès du Groupe de la Banque mondiale (BM) à hauteur de 660 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. Au 31 décembre 2021, la dette globale du Nigéria envers l'institution était de 12,38 milliards de dollars. Selon les données financières de la BM pour l'exercice 2022, cette dette a atteint 13,04 milliards de dollars au 30 juin 2022, soit 5472 milliards de nairas. Ceci, classe le pays à la quatrième position de la liste de la BM des dix principaux emprunteurs de l'IDA, après l'Inde (19,7 milliards de dollars), le Bangladesh (18 milliards).

Développement de l'esprit d'entreprise/label EMPRETEC

Le CePEPE et la CCI-Bénin outillent 25 CEO

Le Centre de promotion et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (CePEPE)-Centre EMPRETEC Bénin en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCI-Bénin) ont procédé à la sortie de la neuvième promotion de l'atelier régional EMPRETEC. C'était le samedi 27 août 2022 à Cotonou en présence du Directeur général du CePEPE, Dorothee Gounon.

● Bidossessi WANOU

Ils sont mieux aguerris maintenant pour conduire avec davantage de succès leurs entreprises respectives. Au nombre de 25, tous promoteurs de Petites et moyennes entreprises, ils ont pris part du 22 au 27 août 2022, à l'atelier EMPRETEC au Centre EMPRETEC Bénin à Cotonou. Ils ont dans ce cadre, participé à quatre grandes activités et à chaque niveau, les objectifs ont été atteints. En effet, selon Chanel Ahodo-Ounso, représentant des formateurs, il était question « d'inculquer aux chefs d'entreprises, les compétences et les comportements qui caractérisent les entrepreneurs à succès de façon à leur permettre d'intégrer ces compétences et comportements pour relever les défis entrepreneuriaux auxquels

ils sont confrontés et de mieux piloter leurs activités entrepreneuriales pour être des entrepreneurs à succès ». Selon le formateur du CePEPE, l'initiative vise in fine à « lutter contre le taux de mortalité élevé des entreprises notamment, les PME ». Une expérience qui satisfait les participants qui ont exprimé leurs gratitude au CePEPE-IMPRETEC Bénin et à la CCI-Bénin. Représentante des lauréats de la 9^e promotion, Elodie Dossa Djohoun témoigne : « ça a été un grand plaisir pour nous, jeunes entrepreneurs sans formation, ayant décidé de percer le monde entrepreneurial en se faisant former. Nos attentes ont été comblées et nos défis, avec cette formation, seront indubitablement relevés ». Jean Baptiste Ayadji, un autre lauréat poursuit en attestant : « Sans cette formation, il n'y a pas d'entre-



● Photo de famille des lauréats

preneuriat. Nous sommes venus ici pratiquement vide mais nous repartons remplis de sagesse et de bonnes idées pour le succès de nos

entreprises ». Au nom de leurs pairs, ils ont exprimé leur reconnaissance au CePEPE-EMPRETEC Bénin. Présent à la cérémonie de clôture et de remise d'attestation, Dorothee Gounon, DG/CePEPE a salué l'engagement des lauréats et les a exhortés à mettre surtout en pratique les notions reçues durant l'atelier. « Je note que vos attentes ont été comblées. Vous partez d'ici transformés. Vous avez désormais une approche différente partout. Mieux, vous avez découvert ici des opportunités d'affaires entre vos différentes entreprises et mêmes celles qui vous ont précédées dans cette formation », a souligné le DG/CePEPE qui a invité les participants à s'appuyer

sur cette opportunité pour développer leurs affaires et surtout à s'appliquer davantage. « Le plus dur reste, c'est comment mettre en œuvre tout ce que vous avez appris ici. Les comportements, comment vous appliquez au quotidien en entreprises, dans votre vie privée pour que ça devienne une habitude. C'est le gros challenge que nous vous lançons », a-t-il expliqué avant d'exhorter : « N'oubliez jamais que votre force est dans le réseau. Nul ne peut évoluer seul ». Il faut noter qu'après 21 jours, les lauréats reviennent au Centre pour une évaluation, les points d'accompagnement et difficultés. Plusieurs prix ont été octroyés aux participants qui se sont

davantage illustrés durant cet atelier. Il s'agit du prix de la recherche d'informations, du prix de l'Eco-innovation, le prix de la meilleure entreprise, celle qui a réussi à dégager la plus grande marge puis le prix « Meilleur Capeur EMPRETEC » qui est allé à Mathilde Ayadji Agbonoussi.

La Formation EMPRETEC en bref

La Formation EMPRETEC a été mise en place par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Lancé en 1988, Empretec est un programme intégré de développement de la capacité entrepreneuriale. Il a pour objectif, la création de structures durables de soutien à des entrepreneurs prometteurs, désireux de créer ou de développer des PME novatrices et compétitives sur le marché international. Ainsi, le programme veut contribuer au développement d'un secteur privé dynamique. En 2005, le CePEPE a été agréé en tant que Centre EMPRETEC pour dispenser cette formation au profit des chefs d'entreprise. Au Bénin, la formation est organisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCI-Bénin), grand appui financier. Le Centre est à sa 9^e promotion au Bénin.



● Remise de prix par le DG/CePEPE, Dorothee Gounon

Baromètres Bénin

Référentiel			Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)
Données Démographiques	Valeur	Sources	Référentiel		
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)	Economie	Valeur	Sources
Densité de la population	100,17 habitants/Km ²	Statistiques mondiales (2018)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Pib par habitant	2415 \$	2018
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaec), 2019
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaec), 2015	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)	Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)	Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)	Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)	Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)	Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)	Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics

Aliments insalubres dans les pays pauvres

110 milliards USD de pertes en productivité

On estime que 600 millions de personnes, soit près d'une sur 10 dans le monde, tombent malade chaque année ou développent une maladie après avoir consommé des aliments contaminés contenant des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques telles que des métaux lourds. Ceci cause la mort de 420 000 personnes et représente 110 milliards USD chaque année en productivité et en dépenses médicales dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

● Issa SIKITI DA SILVA

Ces chiffres choquants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lancent un cri d'alarme qui devrait être pris au sérieux par les gouvernements africains, dont les pays sont confrontés de plus en plus à l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le chômage, et où les populations mangent n'importe quoi pour survivre et contrecarrer la faim.

« Bien que les gouvernements du monde entier fassent de leur mieux pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, la survenue de maladies d'origine alimentaire reste un problème de santé important dans les pays développés et en développement », souligne AGRIVI, une plateforme digitale de conseils agroalimentaires, sur son site.

Cependant, certains travailleurs comme Otieno, ce jeune homme de 26 ans travaillant dans un supermarché de Nairobi (Kenya), rejettent la responsabilité de la consommation des aliments insalubres sur les patrons d'entreprises pour leur traitement injuste des employés.

« Si des gens comme moi, qui sommes pauvres, consommons des aliments insalubres et tombons malade, c'est la faute des employeurs qui nous payent



mal. Selon moi, les aliments salubres sont d'habitude de très bonne qualité et ils coûtent cher. Avec le peu qu'on gagne, on se débrouille pour manger n'importe quoi pour ne pas mourir de faim et se réveiller le jour suivant en bonne due et forme pour aller travailler », explique Otieno, qui ne gagne que l'équivalent de 120 dollars USD par mois.

200 maladies différentes

Et lorsque les travailleurs actifs, les gens qui contribuent au bon fonctionnement des activités des entreprises, tombent malade et s'absentent même pendant un ou deux jours, la productivité souffre et cela affecte à son tour les chaînes d'approvisionnements et heurte les profits.

A en croire AGRIVI, consommer des aliments insalubres cause plus de 200

maladies différentes d'origine alimentaire. L'OMS est catégorique : « Les maladies d'origine alimentaire entravent le développement socio-économique parce qu'elles mettent des systèmes de soins de santé à rude épreuve, et portent préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce ».

« Un approvisionnement alimentaire sûr est essentiel pour maintenir la vie et promouvoir une bonne santé. Il soutient les économies nationales, le commerce et le tourisme, et stimule le développement durable. Ces défis imposent une plus grande responsabilité aux producteurs et distributeurs d'aliments pour assurer la sécurité alimentaire », soutient AGRIVI, la plateforme spécialisée dans l'autonomisation des producteurs et la chaîne de valeur agroalimentaire avec des informations en temps réel.

Sécheresse en Chine

Les cultures de riz et de blé mises à rude épreuve

La sécheresse sévère qui sévit en Chine et qui met les cultures du blé et du riz à rude épreuve devrait forcer ce géant économique asiatique à augmenter l'importation de ces céréales, averti Gro Intelligence, alors que le pays fait face à de faibles précipitations et des vagues de chaleur les plus graves depuis six décennies.

● Issa SIKITI DA SILVA

Les provinces les plus durement touchées se trouvent au sud et au centre, en particulier le long du fleuve Yangtsé, et les autorités ont appelé à une utilisation modérée de l'eau par les opérateurs agricoles, commerciaux et industriels, selon Gro, une plateforme d'intelligence artificielle du climat et de l'agriculture.

Bien que le pays soit le premier producteur de blé au monde avec quelque 130 millions de tonnes par an, les quantités produites ne suffisent pas pour nourrir ses 1,4 milliard d'habitants. C'est pourquoi il est contraint d'importer du blé de l'étranger en vue de servir tout le monde.

Les importations de blé en 2021 et jusqu'à présent en 2022 ont largement dépassé les moyennes historiques, selon les données de Gro. Pour 2022/2023, la Chine devrait importer 9,5 millions de tonnes de blé, selon les chiffres du ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA).

Le riz en difficulté

Dans plusieurs des provinces productrices du riz du sud, à savoir Jiangsu, Sichuan, Anhui, Jiangxi et



Hunan, qui représentent ensemble près de la moitié de la production totale du riz, l'indice de mesure par satellite de Gro indique que la santé des plantes est au niveau le plus bas en plus de deux décennies.

De plus, les niveaux d'humidité du sol sont au plus bas depuis 12 ans, et ces conditions défavorables surviennent alors que la récolte du riz de la Chine est dans sa phase critique de remplissage des grains, se lamente Gro Intelligence, qui dispose des bureaux à New York et à Nairobi.

La Chine est le plus grand producteur de riz au monde avec près de 215 millions de tonnes produites par an, selon Atlasbig.com.

Les exportations chinoises de riz semblent avoir augmenté ces dernières années, et selon les données de l'Administration générale des douanes chinoises citée par Reuters, en 2017 la Chine a vendu un peu plus de 781 000 tonnes de riz à près de 40 pays africains, dont la Côte d'Ivoire et le Sénégal, contre environ 74 000 tonnes l'année précédente.

S'il est certain que la Chine va augmenter les importations du blé pour combler le trou creusé par la sécheresse, personne ne sait à ce niveau si la Chine va ordonner la diminution de ses exportations vers l'Afrique.

La Chine devrait importer 6 millions de tonnes de riz pour l'année 2022/2023, selon les dernières projections de l'USDA.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international

Communications électroniques

L'Arcep Bénin fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques. Lire la décision.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 29 JUIL 2022

DECISION N° 2022-0248 /ARCEP/PT/SE/GU fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

LE CONSEIL DE RÉGULATION,

- Vu la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021 ;
 - Vu le décret n° 2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
 - Vu le décret n° 2021-062 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
 - Vu le décret n° 2021-082 du 03 mars 2021 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
 - Vu le décret n° 2021-051 du 03 février 2021 fixant les valeurs limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques et les modalités de contrôle et d'inspection des équipements et installations radioélectriques ;
 - Vu l'arrêté année 2021 n°17/MND/MS/MC/DD/MDGL/DC/SGM/CTJ/CJ/SA/017SGG2021 du 16 décembre 2021 portant conditions d'implantation, de transfert et de modification des stations radioélectriques en République du Bénin ;
 - Vu la communication n°022 /ARCEP/SE/DAR/SP/2022 du 29 juillet 2022 ;
- Après avoir délibéré en sa session du 29 juillet 2022 ;

DECIDE :

CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Objet

La présente décision fixe les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

Article 2 : Installation des sites radioélectriques

Les sites radioélectriques peuvent être installés au sol ou sur les points hauts (toits d'immeubles, châteaux d'eau, etc.).

CHAPITRE II : DES PERIMETRES ET MESURES DE SECURITE

Article 3 : Périmètre de sécurité des sites radioélectriques

La distance minimale qui sépare l'axe principal du pylône d'une propriété immédiate, habitée ou non, est fixée comme suit :

- un rayon de 10 mètres pour les pylônes implantés au sol jusqu'à une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2) ;
- un rayon de 8,5 mètres pour les pylônes implantés sur les points hauts dépassant une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2).

Article 4 : Clôture de sécurité des sites radioélectriques

Une clôture de sécurité est érigée autour des sites radioélectriques pour protéger le public de toute exposition aux rayonnements et d'accidents liés aux chutes éventuelles d'équipements installés sur les pylônes.

La clôture de sécurité tient compte de la distance minimale fixée à l'article 3 de la présente décision.

Les opérateurs de réseaux mobiles veillent à ce que les polices d'assurance souscrites au titre de leur licence ou autorisation couvrent les installations et équipements des sites radioélectriques.

CHAPITRE III : DU CAMOUFLAGE DES SITES RADIOELECTRIQUES

Article 5 : Zones de camouflage

Le camouflage est exigé pour tout site radioélectrique implanté dans les zones urbaines des communes à statut particulier et intermédiaires.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa précédent, l'Autorité de Régulation peut exiger le camouflage dans certaines zones spécifiques définies en raison de leurs caractères touristique et stratégique. La liste des zones définies est mise à jour annuellement par l'Autorité de Régulation.

Article 6 : Critères de choix du type de camouflage

Le choix du type de camouflage des sites doit respecter l'intégrité visuelle (fond, forme, couleur, éclat, etc.) des bâtiments, des infrastructures et des paysages.

Article 7 : Validation du type de camouflage

Les types de camouflage à déployer sont préalablement soumis à l'appréciation de l'ARCEP BENIN dans le cadre de la demande de validation des sites. La description, les caractéristiques et le schéma synoptique du camouflage sont constitutifs du dossier de demande de validation de sites radioélectriques.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 8 : Mise en conformité

En ce qui concerne les périmètres de sécurité, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de trois (03) ans pour la mise en conformité de leurs sites radioélectriques existant avant l'entrée en vigueur de la présente décision.

A cet effet, ils soumettent à l'Autorité de Régulation un plan de mise en conformité de leurs sites radioélectriques qui court au plus tard à partir de janvier 2023.

En ce qui concerne le camouflage, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de deux (02) ans, conformément à une planification annuelle de déploiement de camouflage dans les zones précisées à l'alinéa 1^{er} de l'article 5 qui tient compte des programmes de déploiement des villes.

Article 9 : Sanctions

Le non-respect des dispositions de la présente décision est passible de sanctions conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 10 : Entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes décisions antérieures contraires. Elle prend effet à compter de sa date de signature et est publiée partout où besoin sera.

Ont siégé :

Mesdames :

Carrelle TOHO

Fanta SANGARE BOURAIMA

Esther GANDJI

Messieurs :

Flavien BACHABI

Goundé Désiré ADADJA

Président,
Le Président
Flavien BACHABI

AMPLIATIONS

Original	1
MND	1
Opérateurs	3
FAI	17

Liens invisibles

Renforcement de la résilience transfrontalière dans la Corne de l'Afrique

On dit souvent qu'une image vaut mieux que de long discours. Cela est manifestement le cas dans les régions frontalières de la Corne de l'Afrique où les photos témoignent sans équivoque du rôle central de l'eau dans les efforts menés aux niveaux local et régional pour renforcer la résilience. Les cartes et les systèmes d'information géographique (SIG) sont également essentiels pour comprendre la valeur de ressources « invisibles » telles que les eaux souterraines, auxquelles les experts internationaux de l'eau accorderont une place de premier plan lors des discussions qu'ils tiendront lors de la prochaine Semaine mondiale de l'eau à Stockholm (Suède).

La Corne de l'Afrique se caractérise par de nombreuses interconnexions, en particulier dans les régions frontalières. Les eaux souterraines, de même que les déplacements transfrontaliers des éleveurs, les réseaux et les échanges commerciaux, illustrent parfaitement les liens invisibles qui unissent ces pays. Onze aquifères transfrontaliers ont été recensés dans la région ; les personnes déplacées et les camps de réfugiés sont souvent situés dans ces zones, qui sont aussi les principales routes de commerce du bétail. Divers groupes de coopération transfrontalière pour le développement, dirigés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) (figure 1), travaillent par ailleurs dans des régions desservies par plusieurs aquifères transfrontaliers, ce qui met en évidence les liens entre les ressources en eau, la fragilité et la résilience des moyens de subsistance dans les régions transfrontalières. Comment les professionnels du développement peuvent-ils relever plus efficacement les défis sans précédent posés par le renforcement de la résilience dans des contextes complexes ? S'il est difficile de répondre à cette question, il est néanmoins essentiel de renforcer les efforts d'intégration régionale, en particulier pour promouvoir une coopération et une gestion concertée des ressources en eaux souterraines. Les phénomènes de sécheresse extrême enregistrés dans la région ces dernières années, comme récemment en Somalie, montrent qu'il est plus urgent que jamais d'agir sur ce front.

Maintenant que les pays du monde entier intensifient leurs efforts pour reconstruire et relancer leurs économies post-COVID, il est



impératif de replacer leur action dans une perspective régionale de plus vaste portée et de promouvoir la coopération régionale pour exploiter pleinement les solutions de développement, en particulier dans les régions transfrontalières fragiles. Dans une région comme la Corne de l'Afrique, ces dernières se caractérisent par leur marginalisation, les conflits et la fragilité, qui résultent souvent de multiples crises et facteurs de stress concomitants, comme la récente « triple menace » du changement climatique, du criquet pèlerin et de la pandémie de COVID-19.

Il peut être crucial de déterminer les solutions mutuellement bénéfiques dont les effets se font sentir au-delà des frontières pour reconstruire en mieux et de manière durable.

Une évaluation du portefeuille de projets de la Banque mondiale visant à accroître la résilience dans la Corne de l'Afrique, réalisée avec le soutien du programme de Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA), révèle que la gestion des multiples crises et déficits passe à la fois par des solutions régionales et des actions géographiquement ciblées. En d'autres termes, il est nécessaire, pour renforcer la résilience, de coordonner les interventions à différentes échelles, en associant les parties prenantes aux niveaux communautaire, infranational, national et régional. Il est impératif de concevoir une action à des échelles différentes pour faire face aux problèmes de plus en plus graves posés par le changement climatique, et de continuer de promouvoir et mettre en relief le rôle des eaux souterraines dans les contextes fragiles.

Les projets RPLRP (projet régional de renforcement de la résilience des moyens de subsistance des communautés pastorales), DRDIP (projet d'aide au développement en réponse aux conséquences des déplacements de population) et le Projet de coopération à l'échelle du bassin

pour la résilience climatique du Nil, montrent qu'il est essentiel de mettre en place des partenariats efficaces et d'offrir des incitations politiques, de préférence conjointement, pour assurer la coopération et renforcer la résilience dans la Corne de l'Afrique. Ils indiquent également que les efforts de renforcement de la résilience doivent principalement viser les facteurs de fragilité, de conflit et de violence.

Ces concepts sont présentés dans un nouveau cadre conceptuel intitulé Cadre de résilience transfrontalière (figure 2), qui a été conçu à partir des connaissances et de l'expérience tirées des projets de la Banque mondiale afin d'améliorer l'élaboration d'initiatives visant à renforcer la résilience transfrontalière dans une perspective d'intégration multisectorielle.

Pour assurer la résilience transfrontalière, il est nécessaire de disposer de solides capacités nationales et de plateformes régionales robustes, et aussi d'avoir une bonne stratégie en faveur de la parité femmes-hommes et de l'inclusion sociale. D'importants efforts de coordination ont été entrepris au niveau régional, notamment l'Initiative pour la Corne de l'Afrique et le dispositif régional de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et la viabilité.

L'Initiative pour la Corne de l'Afrique a été lancée dans le but de renforcer l'intégration régionale et la coordination entre les pays de la région. Cette Initiative, à laquelle participent Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud, et qui bénéficie du soutien de la Banque africaine de développement (BAfD), de l'Union européenne (UE) et du Groupe de la Banque mondiale, accorde une place plus importante au volet de la résilience ; selon les estimations, il faudra 1,3 milliard de dollars pour lutter contre la fragilité et les chocs climatiques.

Banque mondiale

Nigeria

À 3,5% au 2e trimestre 2022, le PIB poursuit sa croissance pour le 7e trimestre consécutif

Après la profonde récession enregistrée en 2020 sous l'effet des chocs combinés de la covid-19 et de la baisse des revenus pétroliers, l'économie nigériane poursuit son redressement pour le septième trimestre consécutif. Le produit intérieur brut (PIB) du Nigeria a progressé de 3,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2022, enregistrant sa septième évolution trimestrielle positive consécutive, a annoncé l'Office national des statistiques (NBS) dans un rapport publié ce vendredi 26 août. Cette progression est en légère hausse par rapport au premier trimestre 2022, lorsque le PIB du pays le plus peuplé d'Afrique a augmenté de 3,1%, a-t-on ajouté de même source. La hausse du PIB enregistrée entre le 1er avril et le 30 juin de l'année en cours découle essentiellement d'une croissance réelle de 4,8% du secteur non pétrolier. En revanche, le secteur pétrolier s'est contracté de 12%. La production de pétrole a chuté à 1,43 million de barils par jour au deuxième trimestre contre 1,49 million de barils au cours du trimestre précédent, en raison notamment des vols de brut. En 2020, le Nigeria avait enregistré une profonde récession due aux chocs combinés de la covid-19 et de la baisse des recettes pétrolières. Cette année-là, le PIB du pays avait plongé de près de 8% au deuxième trimestre. Mais la croissance économique a commencé à remonter progressivement à partir du quatrième trimestre 2020.



TICAD-8

Le Japon annonce 30 milliards de dollars d'investissements en Afrique sur trois ans



Malgré des engagements financiers plus modestes, le Japon cherche à se démarquer de son puissant rival chinois sur le continent africain en orientant ses investissements vers le capital humain, l'économie verte et l'amélioration de conditions de vie des populations. Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a annoncé dans un discours prononcé ce samedi 27 août à l'ouverture de la 8ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-8), 30 milliards de dollars d'investissements en Afrique. Kishida, qui s'exprimait par visioconférence depuis Tokyo, a précisé que ces investissements devraient être réalisés sur trois ans pour « contribuer à une croissance de qualité » sur le continent. Le Japon « donne la priorité à une approche valorisant l'investissement humain et une croissance de qualité », a-t-il déclaré. Contraint de rester à Tokyo après avoir contracté la Covid-19, le Premier ministre japonais a également indiqué que ces fonds « privés et publics » devront être consacrés entre autres à « la promotion de l'économie verte » qui bénéficiera d'une enveloppe de 4 milliards de dollars. « Pour améliorer la vie des Africains, nous fournirons aussi jusqu'à 5 milliards de dollars cofinancés avec la Banque africaine de développement (BAD), dont un milliard pour des restructurations de dettes », a-t-il ajouté sans plus de précisions. Afin d'aider l'Afrique à faire face à la crise alimentaire consécutive à la guerre en Ukraine, Kishida a d'autre part assuré que son gouvernement s'emploierait à assurer des livraisons de céréales vers l'Afrique. Il a aussi promis de mobiliser 300 millions de dollars de cofinancements avec la BAD, pour « la production de nourriture ».

Se démarquer de la Chine

Soulignant l'importance d'investir dans le capital humain, le dirigeant japonais a par ailleurs annoncé que Tokyo envisage de former 300 000 personnes en Afrique dans des domaines tels que l'agriculture, les soins de santé, l'éducation et le droit. Sur un autre plan, il a plaidé pour le maintien d'un ordre mondial « libre, ouvert et fondé sur des règles » pour assurer la paix et la prospérité dans le monde. « Si nous renonçons à une société fondée sur des règles et permettons des changements unilatéraux du statu quo par la force, les conséquences s'étendront non seulement à l'Afrique, mais à l'ensemble du monde », a-t-il poursuivi. En plaidant pour une croissance de qualité et des investissements dans le capital humain, l'économie verte et l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique, le Japon cherche visiblement à se démarquer de son puissant rival chinois, qui a accru ces dernières années son influence sur le continent en déversant des fonds colossaux, souvent sous forme de prêts dédiés au financement des infrastructures. Dans son discours, le président sénégalais Macky Sall, dirigeant en exercice de l'Union africaine (UA), a rendu hommage « au partenariat de référence » avec le Japon, saluant des « résultats concrets dans l'agriculture, la santé, l'éducation et l'hydraulique ». Environ 5 000 participants parmi lesquels 30 chefs d'État et de gouvernement africains participent à cette 8ème édition de la TICAD qui se poursuivra jusqu'au dimanche 28 août à Tunis. Cette conférence, devenue triennale après avoir été quinquennale de 1993 à 2013, est organisée alternativement au Japon et en Afrique depuis 2016, en partenariat avec le PNUD, le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique de l'ONU et la Banque mondiale.

Ecofin du 28 Août 2022

BRVM 10	163,69
Variation Jour	↑ 0,40 %
Variation annuelle	↑ 6,63 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

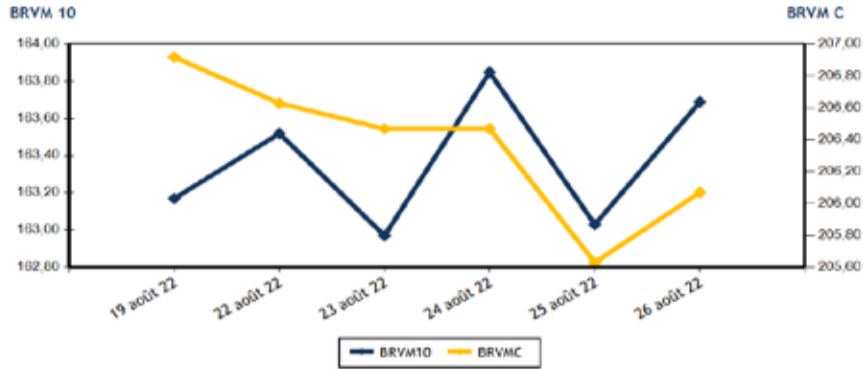
N° 163

vendredi 26 août 2022

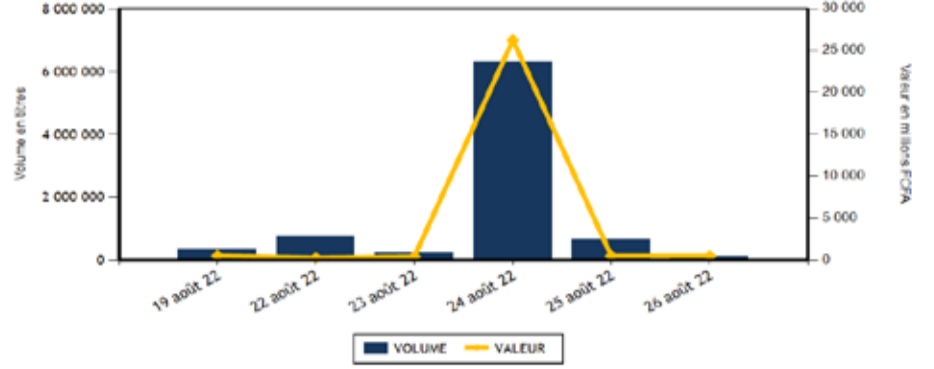
Site : www.brvm.org

BRVM Composite	206,07
Variation Jour	↑ 0,21 %
Variation annuelle	↑ 1,87 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 203 231 331 146	0,21 %
Volume échangé (Actions & Droits)	104 209	-84,29 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	408 331 670	11,36 %
Nombre de titres transigés	43	4,88 %
Nombre de titres en hausse	14	7,69 %
Nombre de titres en baisse	17	41,67 %
Nombre de titres inchangés	12	-25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	860	7,50 %	1,18 %
SMB CI (SMBC)	6 380	7,50 %	-7,54 %
CIE CI (CIEC)	2 135	6,75 %	12,66 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	745	6,43 %	-2,61 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	4 065	5,86 %	-2,98 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	100,46	0,23 %	-8,76 %	32 863	178 384 955	25,83
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	471,99	0,34 %	5,16 %	7 882	41 621 440	9,21
BRVM - FINANCES	15	78,01	0,06 %	1,14 %	54 566	138 304 980	7,54
BRVM - TRANSPORT	2	435,97	-0,55 %	-29,92 %	395	689 200	6,99
BRVM - AGRICULTURE	5	321,97	-0,26 %	32,33 %	5 096	43 101 955	6,06
BRVM - DISTRIBUTION	7	380,06	1,10 %	-6,72 %	3 322	6 106 995	28,73
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 819,98	0,00 %	102,06 %	85	122 145	17,71
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,15	
Taux de rendement moyen du marché	7,22	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,44	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	102	
Volume moyen annuel par séance	1 135 128,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 631 436 325,34	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 055 196 131 683	0,00 %
Volume échangé	10 248	-33,02 %
Valeur transigée (FCFA)	104 480 400	-32,60 %
Nombre de titres transigés	6	-53,85 %
Nombre de titres en hausse	2	-75,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	3	0,00 %

CCI - Côte d'Ivoire
Chambre de Commerce et d'Industrie
18, Rue Joseph ANOMA
Tél : (229) 20 32 66 85 / 86
Fax : (229) 20 32 66 84

CCI - Bénin
Chambre de Commerce et d'Industrie
01 BP 8658 Cotonou
Tél : (229) 21 31 15 41
Fax : (229) 21 31 15 41

CCI - Togo
Chambre de Commerce et d'Industrie
01 BP 8658 Lomé
Tél : (229) 21 31 15 41
Fax : (229) 21 31 15 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances



1er FORUM DE L'ECONOMISTE

COTONOU - 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central :

Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne

Au Programme :

Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinctions de partenaires

Lieu : Azalaï Hôtel de Cotonou / (+229) 97096417 / (+229) 60917800 / www.leconomistebenin.com



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis de Vente

Vente d'un terrain de **410m²** à **Ayélawadjè** à **Akpakpa près du centre** d'insuline au bord des nouvelles voies pavées. Une très bonne position commerciale.

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés pour acquérir ladite parcelle à faire une offre d'achat.

Les propositions de prix sont attendues au plus tard le 30 août 2022, date à laquelle la vente sera accordée au plus offrant après l'ouverture des offres le même jour à 12 heures.

Pour tout appel et visite, prière appeler monsieur AKADIRI ADISSA aux numéros : **97 26 97 46** ou le **95 05 62 29**.

Les offres seront déposées sous plis fermé auprès de monsieur **AKADIRI ADISSA** ou au secrétariat du quotidien L'Economiste du Bénin qui pourra les transmettre à qui de droit.

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://africangroupofnegotiators.org/
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfccc.int/fr/ACW2022
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
8e sommet international de l'innovation dans la finance	19 octobre 2022	Sydney, Australie	fintechsummit.com.au
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	+251 115 443461 / belayt@un.org
Rendez-vous international de la tech	1 ^{er} au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependancepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

HOROSCOPE finance

Bélier Prudence ! Prudence ! Méfiez-vous d'un piège qu'on pourrait vous tendre, d'une promesse ou d'un engagement qu'on pourrait vous extorquer, entraînant des pertes d'argent considérables. Soyez économe et surtout ne financez pas une entreprise aventureuse. Abstenez-vous de misez gros aux jeux de hasard, car il ne semble pas que vous soyez très favorisé aujourd'hui.

Taureau Aucun changement à l'horizon ; vous devrez encore gagner votre pain à la sueur de votre front. Ne rêvez pas : Saturne et la Lune ne sont ni l'un ni l'autre des facteurs d'expansion, et ce n'est certainement pas cette fois que vous gagnerez au Loto.

Gémeaux Les astres vous mettront en garde en matière d'argent. Ne vous laissez pas tenter par des affaires qui font espérer de gros bénéfices mais qui offrent peu de garanties. Ne faites pas non plus des mises importantes dans des jeux de hasard, car vos chances de gagner seront minimales. D'autre part, refusez catégoriquement de mettre des fonds dans les affaires sur lesquelles vous n'avez pas un droit de regard permanent.

Cancer Vous investirez peut-être dans une affaire qui ne sera pas immédiatement rentable. Quoi qu'il en soit, ne vous laissez pas rouler dans la farine par des gens plus téméraires ou plus machiavéliques que vous. Votre point fort, ce sera de tout prévoir. Vous serez très en verve, et toutes les professions où l'on doit argumenter et persuader seront favorisées.

Lion Il y aura un écueil dans le climat astral qui va s'instaurer aujourd'hui. Il s'agira d'une tendance à croire que l'argent seul peut procurer le bonheur et qu'il suffit d'avoir de l'argent pour être heureux. Certes, l'argent peut donner un certain confort matériel et certaines facilités, mais c'est à peu près tout ce dont il est capable. Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont même allergiques à l'argent.

Vierge Cette configuration de Saturne vous rendra fort impatient de régler vos problèmes pécuniaires. Seulement, à vouloir aller trop vite en besogne, vous risquez de commettre de belles erreurs.

Balance Malgré vos irrésistibles envies de dépense, dont quelques-unes sont d'ailleurs parfaitement légitimes, songez à faire des économies. Gardez malgré tout un oeil vigilant sur votre compte en banque !

Scorpion Bonjour les soucis d'argent ! Après une période faste, vous vous retrouverez à nouveau face à des problèmes pécuniaires. Cependant, en vous imposant des mesures d'économie draconiennes, vous limiterez les dégâts.

Sagittaire Une chance spéculative pourra vous aider à remonter le courant, mais vous devrez agir calmement, sans aucune précipitation et ne tabler qu'à coup sûr. A propos, il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont allergiques à l'argent. C'est pour ces raisons qu' "il est aussi mauvais d'avoir de l'argent que de n'en avoir pas" (Lucius Florus).

Capricorne Sur le plan matériel, les soucis vous seront épargnés. Il est vrai que vous saurez gérer votre budget avec beaucoup d'habileté, et régler efficacement les problèmes concrets. Et puis, vous n'hésitez pas à vous lancer dans des opérations financières audacieuses, tout en évitant de prendre des risques excessifs. Vous obtiendrez de beaux succès.

Verseau Un petit coup de chance est possible aujourd'hui. C'est en effet Vénus, la planète de l'amour, mais qui est aussi, avec Jupiter et Neptune, l'une des planètes de chance du Zodiaque, qui influencera l'un de vos secteurs d'argent. Ne vous attendez pas à gagner le gros lot au Loto, mais vous pourrez tout de même avoir une bonne surprise : par exemple voir quelqu'un vous rembourser une dette que vous aviez oubliée, ou une personne compétente vous accorder une prime imprévue, sur laquelle vous ne comptiez pas.

Poissons Si vous persistez à jeter l'argent par les fenêtres, vous allez bientôt devoir tirer le diable par la queue, et il vous en cuira ! Allons, faites preuve d'économie pour vous éviter bien des soucis inutiles.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUËSSOU
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Drought in Africa

The Sahel "On the Edge of Disaster", an alert from Unicef

Apart from the diseases that affect them, children in the Sahel and Horn of Africa countries face an acute lack of safe drinking water. A situation that does not leave indifferent UNICEF which, moreover, calls for a general mobilization to stop the disaster.

In addition to the various scourges of epidemic diseases, terrorism, etc., populations, including children in the Sahel and Horn of Africa countries, face very high levels of water vulnerability. The lack of safe drinking water in the region due to the increasingly severe drought exposes millions of children, according to UNICEF, given that in drought-affected areas many families no longer have the money to get water. This water insecurity, underlines the United Nations Children's Fund (UNICEF), puts children and their families at increased risk of contracting diseases such as cholera and diarrhoea. "Imagine having to choose between buying bread or water for a hungry, thirsty and already ill child, or watching your child suffer from extreme thirst or letting him drink contaminated water that can cause fatal illnesses," said Catherine Russell, Director General of UNICEF.



40% reduction in available water in the Sahel

According to the organization, in the Sahel, drought, conflict and instability are the root causes of water insecurity in the region. In Burkina Faso, Chad, Mali, Niger and Nigeria, nearly 40 million children are facing high or extremely high

levels of water vulnerability. The number of children dying due to poor water and sanitation is already higher in the Sahel than in any other region of the world, according to the latest data published by WHO. Across the Sahel, available water has also declined by more than 40 per cent over the past 20 years due to climate change and complex factors such as conflict, which put

millions of children and families at increased risk of waterborne diseases.

Almost 3 million of children are already malnourished

According to the Child Protection Organization, in Kenya, more than 90% of open water sources such as ponds and open pits in drought-affected areas are

either depleted or drained, posing a serious risk of epidemic. In the Horn of Africa and the Sahel, more than 2.8 million children in these two regions are already suffering from severe acute malnutrition. As a result, they are 11 times more at risk of dying from water-borne diseases than children with good nutrition. Almost two thirds of affected children are under five years of age. "Across the Horn of Africa and the Sahel, millions of children are on the brink of disaster," said the UNICEF Chief.

In Somalia, outbreaks of acute watery diarrhoea and cholera have been reported in almost all drought-affected districts. The 8,200 cases recorded between January and June represent more than double the number of cases reported during the same period last year. Between June 2021 and June 2022, UNICEF and its partners treated more than 1.2 million cases of diarrhoea in children under five years of age in the most drought-affected regions of

Ethiopia, namely Afar, Somali, RNNPS and Oromia

Increasing funding to respond to the crisis

It should be noted that last year, West and Central Africa experienced the worst cholera epidemic in the last six years, with 5,610 cases and 170 deaths recorded in the central Sahel region. To combat this crisis, UNICEF is providing life-saving assistance and resilient services to children and their families most in need in the Horn of Africa and the Sahel. But UNICEF's appeal for the Horn of Africa is currently only funded at 3%. The one for the central Sahel region received only 22% of financial contributions. "To end this crisis, governments, donors and the international community must increase funding to address the most urgent needs of children and provide long-term flexible support to break the cycle of the crisis," concluded the UNICEF Chief.

Benin Press

"L'économiste Du Bénin" Celebrates Its 10-year Jubilee From 12 to 17 September

A few days before the celebration of its 10th anniversary, the newspaper "L'Economiste du Bénin" held, Thursday, August 25, 2022, a press conference to announce the event. In addition, the media was given the opportunity to give a glimpse of the activities planned.

Committed to serving a new range of information to readers of various orders for several years, Benin's first economic daily, The Economist of Benin, has 10 years of experience. Over the long term, having demonstrated professionalism in several respects, which has earned it a notoriety at the sub-regional level with notably a presence in Togo, Niger, Ivory Coast, Senegal and soon in other countries of the WAEMU, this media that has revolutionized the world of economic information in West Africa is working to give a special character to this celebration.

Thus, as part of this commemoration, several activities were selected to enrich the program during the week of September 12 to 17, 2022 at Azalaï Hotel. These include the 1st Economist's Forum



whose theme is: "Efficiency of Economic and Financial Information for Sustainable Growth in Sub-Saharan Africa"; social activities made of donation of life and manufactured products to orphanages; tourist outing; educational activities; the economist's market (a great business opportunity for economic actors); and

finally, the evening of Gala and distinction of partners. This commemoration, according to Leonard Dossou, Director General of the press group "L'Economiste du Bénin", aims to: reaffirm the leadership and the label of the daily newspaper The Economist of Benin; increase its visibility; celebrate its partners

by awarding them; offer a framework of business opportunities to economic actors through "The Market of The Economist"; offer advertising spaces to sponsors and patrons in national and international media and on digital platforms; offer a framework of dialogue, exchanges of contacts to guests around conferences-

debates and high-level meetings. In his address to the press, "the occasion of the first decade also allows us to take stock, to assess our strengths and weaknesses, to identify new opportunities and threats and finally to look at the horizon with optimism," said Léonard Dossou before specifying that "the 10-year jubilee allows us to reasonably grasp the future challenges that

could arise before us in the post-Covid-19 era."

It is important to add that the "Forum of the Economist" which is the major event of the festivities of this jubilee of ten, big names of finance are expected namely: the business banker Lionel Zinsou, the Managing Director of the BRVM, Dr Edoh Kossi Aménounvé, the President & CEO of Afrik Créances, and many others.

Adapted and Translated from French into English by:

LMS TEAM

www.lmsgroupafrica.com

References:

<https://leconomistebenin.com/2022/08/25/presse-beninoise-leconomiste-du-benin-celebre-son-jubile-detain-du-12-au-17-septembre/>
<https://leconomistebenin.com/2022/08/25/secheresse-en-afrique-le-sahel-au-bord-de-la-catastrophe-alerte-lunicef/>

Conférence information, bibliothèques, archives (CIBA)/2^{ème} édition

La gouvernance du numérique occupe les archivistes et bibliothécaires

Avec le soutien du Ministère du numérique et de la digitalisation, les archivistes, bibliothécaires et acteurs du numérique d'Afrique et d'ailleurs, ont tenu du 26 au 28 août 2022, à Sèmè One, la 2^{ème} édition de la Conférence information, bibliothèques, archives (CIBA). Avec plus de cinq cents (500) participants, ce forum a été l'occasion pour les acteurs de discuter des défis et perspectives du secteur en Afrique, notamment au Bénin.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Enjeu planétaire, la gestion de l'information à l'ère du numérique préoccupe les archivistes, bibliothécaires et documentalistes du Bénin et d'ailleurs. Après la 1^{ère} édition de la Conférence information, bibliothèques, archives (CIBA) tenue en 2021, sous le thème « Le devenir des services d'archives et de documentation au Bénin », les acteurs de l'archivage et de la documentation se sont penchés, pour le compte de la 2^{ème} édition de ce rendez-vous annuel, sur « la gouvernance de l'information et du numérique ». Ouverte sur trois (03) jours avec plus de 500 participants en présentiel et en ligne, cette conférence, à en croire Hermione Dossou-Kohi, Présidente du Comité d'organisation, vise à attirer l'attention des gestionnaires d'information sur leur rôle combien plus complexe à l'ère des technologies de



● à la première journée de la CIBA

l'information et de la communication. « Si autrefois la gestion de l'information relevait des seules compétences des archivistes, des bibliothécaires et des documentalistes, avec les technologies de l'information et de la communication, il est nécessaire qu'il y ait un croisement de compétences pour une meilleure prise en charge efficace et efficiente de l'information sous différentes formes et sur différents supports. », va-t-elle indiquer dans son adresse, avant d'ajouter : « le défi majeur est de pou-

voir assurer la disponibilité de cette ressource devenue stratégique pour l'individu, la communauté, les organisations, et les Etats ». Appréciant l'importance de cette initiative qui permet au Bénin et à l'Afrique de rompre avec l'isolement en matière de gestion des données et de cybersécurité, le Président du Présidium, Pierre Dandjinou a fait savoir que « la gouvernance de l'information et du numérique requiert un certain nombre de prérequis et c'est déjà bien d'en parler ». Plusieurs communications ont couvert les trois (03) jours de conférence. Il s'agit entre autres de : « la gouvernance de l'information » ; « le dépôt légal au Bénin : parcours et adaptations au numérique » ; « l'inclusion numérique à l'épreuve des e-services au Bénin » ; « la protection des données personnelles : quelle pratique au Bénin ? » ; « l'accessibilité de la justice dans le contexte du tout numérique au Bénin » ; etc.



● Pierre Dandjinou, Pdt du présidium, Vice-président, Afrique à l'ICANN (USA)

Real Madrid

Karim Benzema sacré meilleur joueur UEFA

Immense favori du Ballon d'Or le 17 octobre à Paris, Karim Benzema a commencé par remporter le prix de meilleur joueur UEFA de l'année. A 34 ans, l'avant-centre du Real Madrid a été préféré à son partenaire Thibaut Courtois et au Belge de Manchester City Kevin de Bruyne. Vainqueur du Championnat d'Espagne et de la Ligue des champions, auteur de 44 buts en 46 matchs avec le Real et lauréat en sélection de la modeste Ligue

des nations avec les Bleus, Benzema a réalisé une saison pleine. L'ancien Lyonnais devient le deuxième joueur français récompensé par ce prix de la Confédération européenne dans sa configuration actuelle après Franck Ribéry en 2013. Avant lui, deux joueurs du Real Madrid avaient été sacrés : Cristiano Ronaldo (2014, 2016, 2017) et Luka Modric en 2018. « KB9 » succède au palmarès à l'Italien Jorginho, vainqueur en 2021 de l'Euro et de la

Ligue des champions avec Chelsea. N'Golo Kanté avait terminé deuxième. Le prix du joueur UEFA de l'année est décerné par un jury composé des « clubs participants aux Coupes européennes » et d'un « groupe des journalistes », dont l'AFP, selon l'UEFA. Les joueurs sont jugés sur leurs performances dans « toutes les compétitions, domestiques et internationales ».

20 minutes

Voyage touristique au Togo

Nicolas Ago et son groupe visitent Tado, l'origine des Adja

Un peuple sans histoire est un monde sans âme, disait Alain Foka. Ainsi se fondant sur cette citation, le groupe "Tado : nos origines" de Honton (Dogbo) coordonné par l'administrateur culturel Nicolas Ago a visité, jeudi 25 août 2022, Tado, l'origine des Adja dans le Togo et le palais d'Aganmey dans l'arrondissement d'Atomé, commune d'Aplahoué.

Partant de Honton vers 9 heures, le groupe "Tado : nos origines" a fait un tout premier arrêt à la préfecture d'Aplahoué pour les civilités avant de continuer à la préfecture de Tohou où le même exercice a été fait. Après ceci, le groupe s'est rendu en premier lieu à Aganmey, en traversant Tohou et Tado. Arrivés à Aganmey autour de 15 heures, M. Ago et son groupe ont été chaleureusement accueillis par les membres de la cour royale. Après écouté l'histoire de ce royaume et appris sur les différents rois qui y ont régné, les touristes ont visité deux lieux où se font des rituels. Ces lieux s'appellent en Adja "Togbihoué" c'est-à-dire la maison des ancêtres. A ces différents endroits sacrés, les "tashinon" ont prié pour les visiteurs et les ont bénis. Après ces étapes, les participants se sont rendus chez le roi Tchidimé



Dossou Sédou Alomahoun qui malgré le poids de l'âge leur a donné sa bénédiction. Vers 17 heures, les voyageurs ont pris le départ d'Aganmey pour Tado, distant de 15 kilomètres. Là, ils ont visité le palais royal et la forêt sacrée où ils ont vu un très grand et haut arbre qui existe il y a déjà plus de 1000 ans. En tout cas, à travers cette visite touristique, l'Administrateur culturel Ago et son groupe invitent tout le monde à connaître l'histoire de son milieu, car "un peuple ignorant de son

histoire est comme un arbre sans racine", a indiqué l'administrateur culturel Nicolas Ago. Notons que cette première édition de la visite touristique a été possible grâce au soutien de certaines personnes de bonne volonté. Il s'agit des sieurs Calixte Birago, Pascal Ago alias Makaya, Mathieu Ago, Théophile Ahoussi, Crespin Sohogan, William Kpoyizoun et autres.

Gaétan NATO
(Correspondant/
Mono-Couffo)

Parakou/Montée des eaux sur le fleuve Okpara

L'état d'urgence signalé !

Les eaux montent de plus en plus sur le fleuve Okpara. Située sur l'axe Paakou-Kabo, cette étendue d'eau déborde à chaque saison des pluies, causant plusieurs dommages. Les populations riveraines et les usagers de la route commencent bien évidemment par craindre cette situation, en tenant compte des drames observés les années précédentes.



L'inquiétude fait place de plus en plus dans les cœurs des populations. Comme chaque année en saison pluvieuse, les eaux sont en pleine montée. Ces eaux montent au point d'empêcher une bonne circulation des biens et des personnes. Obligation donc pour ces derniers de traverser la rive pour rejoindre l'autre bout.

Conséquence, plusieurs noyades enregistrées sur ces

dernières années. La dernière en date remonte à Octobre 2021. Six corps avaient été repêchés suite au chavirement d'une barque transportant 11 personnes et des marchandises. Face à cela, il urge donc, selon la population, que les autorités se penchent dès maintenant sur leur sécurité.

« Franchement on n'a plus envie de revivre les mésaventures des années

antérieures. L'eau du fleuve est déjà à un niveau important et ce n'est pas bon pour nous qui passons par là. J'ai ma boutique à Kika et je dois donc faire chaque jour le même trajet. Des personnes qui savent nager et maîtrisent le lieu doivent être engagées par les autorités afin de prévenir tout dommage lorsque la route sera totalement couverte d'eau », a proposé Alain, un usager de la route.

Fonds de Garantie Automobile du Bénin

DANS QUELLES CONDITIONS RECOURIR AU FGA-BENIN ?

- L'accident doit avoir eu lieu au Bénin.
- L'auteur responsable n'est pas assuré ou est en fuite.
- La victime est blessée ou décédée.
- L'accident survenu doit être constaté par la Police Républicaine.
- L'accident doit être déclaré au FGA-BENIN par la victime ou ses ayants droits.



Vous êtes victime d'un accident de la route au Bénin causé par un véhicule inconnu ou non assuré ? FGA-BENIN vous accompagne gratuitement à travers une prise en charge médicale à l'hôpital et une indemnisation après consolidation. Les ayants droits des victimes décédées bénéficient également d'une indemnisation.

Siège : Cotonou - Immeuble Isabelle KPOMALEGNI Cité Houéyiho, sis au 7 allée centrale (Rue Agence SBEE située dans l'enceinte de la cité Houéyiho) - 01 BP 4745 Cotonou / e-mail : fgabenin@yahoo.fr - Contactez-nous : 21 38 40 71 / 94 56 84 73



**Avec ARESS,
vivez l'Energie,
l'Energie de Qualité
pour tous**



LA QUALITE POUR TOUS